

Résidence du Midi
14 bis rue du Midi
56 770 PLOURAY
02 97 34 80 00
residencedumidi@wanadoo.fr

Plouray, le 22 décembre 2021

Objet : Cas avéré Covid

Mesdames et Messieurs les résidents
Mesdames et Messieurs les personnes de confiance
Mesdames et Messieurs les membres des familles

Nous vous informons que nous avons identifié 3 cas covid positifs parmi les résidents et les professionnels de la Résidence en ce début de semaine.

Les recommandations de l'Agence Régionale de Santé sur la découverte de 3 cas covid avérés, nous conduisent à mettre en place des mesures de protection complémentaires jusqu'à ce que le cluster soit considéré comme maîtrisé.

Aussi dès ce matin, pour limiter la contagion, les résidents sont en chambre pour une période de 7 à 10 jours. Nous testerons tous les résidents en test-PCR entre le 22 et le 23 décembre.

Vous serez tenus informés, **en cas de test positif de votre parent** ou en cas de tout autre problème de santé. Nous devons effectuer un 2^{ème} test dans 7 jours. Les résidents pourront retrouver leurs activités collectives dès que la situation sanitaire le permettra.

Pour les professionnels de la Résidence, ils seront aussi testés en test-PCR. Les professionnels positifs sont mis en isolement à leur domicile.

Compte tenu de la tension actuelle sur les recrutements de nouveaux professionnels, de l'absentéisme éventuel à prévoir dans l'équipe et des mesures covid à mettre en place, nous serons contraints de travailler en mode dégradé. Nous maintiendrons les levers des résidents tous les jours mais nous ne pourrons assurer leur habillage en tenues de ville.

Concernant les visites dans les chambres : elles ne seront pas autorisées pour les résidents positifs à la covid. Pour les autres résidents, *malgré un test négatif*, il est tout à fait possible qu'ils soient en période d'incubation donc contagieux. Il faudra bien respecter les gestes barrières pour limiter la contagion résidents/visiteurs. Le second test PCR à 7 jours nous permettra de le confirmer ou pas.

Concernant les repas à l'extérieur, les résidents restent libres de sortir. Les proches des résidents sont fortement invités à procéder à un auto test et à respecter les gestes barrières.

Nous comptons sur vous, sur le respect de nos consignes car notre objectif commun est de pouvoir continuer à être efficace dans la protection de votre parent.

Si vous recevez ce courrier, c'est que vous êtes la personne de confiance. Merci de bien vouloir tenir informés les autres membres de votre famille qui ne sont pas destinataires de cette information.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Delphine GLORET - Directrice et l'ensemble de l'équipe de la Résidence